

Bazouges-sur-le-Loir

Cré et Bazouges : un mariage en vue ?

Cré-sur-Loir et Bazouges-sur-le-Loir ont-elles intérêt à se rapprocher, pour ne former qu'une seule et même commune ? Une étude va être lancée, pour évaluer l'opportunité de cette option.

Cré-sur-Loir et Bazouges-sur-le-Loir vont-elles bientôt s'unir, pour constituer une commune nouvelle ? La question est désormais d'actualité.

Le 27 mai dernier, les élus des deux communes se sont réunis à Cré, pour étudier la procédure à engager, en vue d'un éventuel rapprochement. « À l'issue de cette réunion, nous avons décidé de poursuivre la réflexion », explique Gwenaël de Sagazan, maire de Bazouges.

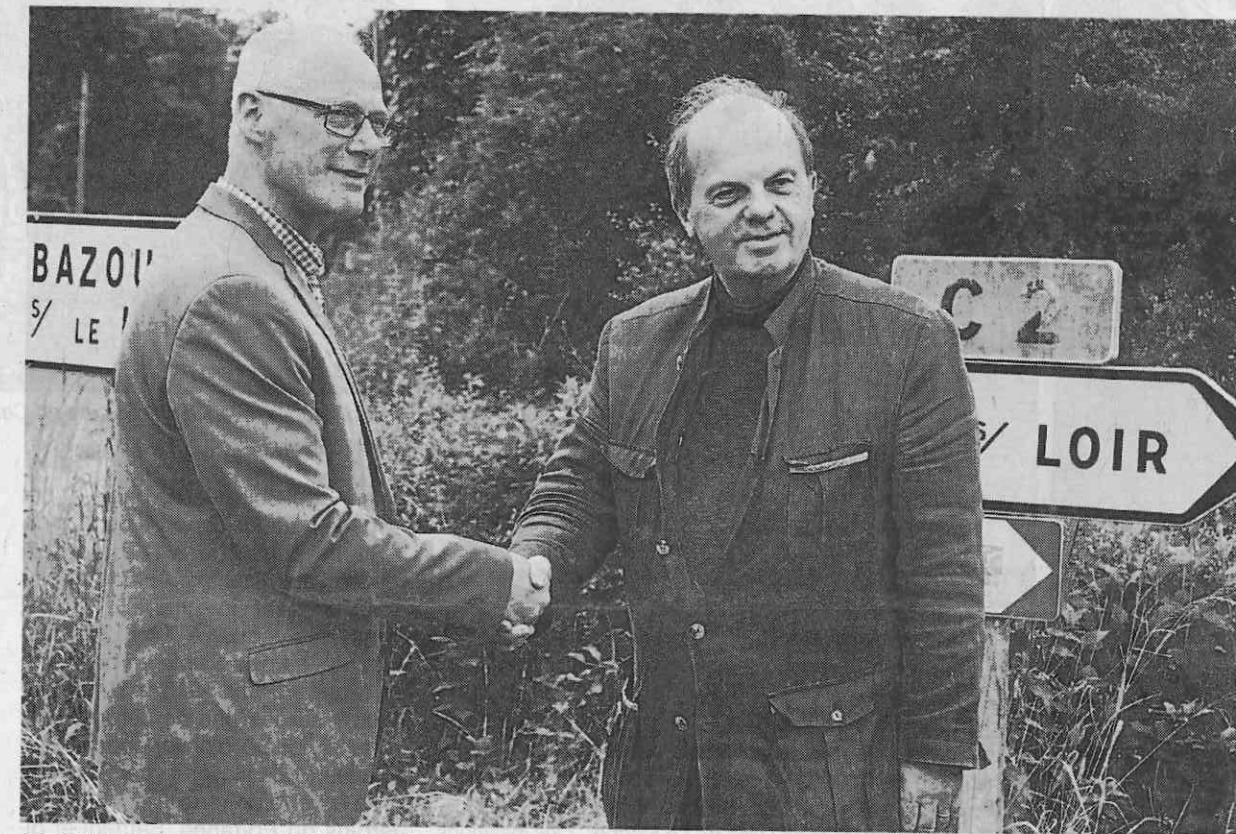
Le cabinet d'experts LJ-conseil va être missionné, pour étudier la pertinence d'une fusion. « On fait appel à un cabinet indépendant, pour obtenir une vue impartiale et se poser les bonnes questions, afin d'aboutir à une décision sage », précise Michel Landelle, maire de Cré.

Une étude motivée par plusieurs facteurs, affirment d'une voix les élus. « Dans le contexte actuel, on a tout intérêt à anticiper, en choisissant un rapprochement, plutôt que de subir demain. » Autre motif : « La logique » géographique. « Si on supprime les limites entre les deux communes, les deux centre-bourg éloignés d'1,5 km se trouvent au cœur du nouveau territoire. »

Des « complémentarités »

À ces « complémentarités » s'ajoutent la « proximité des deux populations, les nombreuses mutualisations qui fonctionnent déjà dans le domaine de l'enfance, des associations ». Des liens « très forts » et anciens, comme en témoigne la création de l'USBC (N.D.L.R. : Union sportive Bazouges Cré) en 1958, précisent les deux maires.

Un projet dans l'air du temps, qui présenterait, par ailleurs, plusieurs atouts. « Un rapprochement nous permettrait d'avoir une meilleure représentativité au sein du Pays fléchois. Au lieu de 1 300 habitants pour Bazouges et 800 pour Cré,



Michel Landelle, maire de Cré-sur-Loir (à gauche) et Gwenaël de Sagazan, maire de Bazouges-sur-le-Loir.

on passerait à 2 100. » De quoi faire de la nouvelle commune la première commune rurale par la taille, au sein du territoire communautaire.

Les résultats de l'étude seront connus d'ici six à neuf mois. « Ils devront nous prouver que les citoyens auront toujours un service de proximité de qualité, et pour un coût moindre. Sinon, ça n'a aucun intérêt », souligne Gwenaël de Sagazan. Il appartiendra alors aux deux conseils municipaux de se prononcer, pour ou contre la fusion, peut-être dès le 30 novembre.

La balle sera ensuite dans le camp de la préfète, Corinne Orzechowki, qui possède un pouvoir d'appré-

ciation et peut ne pas donner suite à une demande, même unanime. Des réunions publiques seront organisées cet automne, pour informer les habitants. La création de la commune nouvelle pourrait interve-

nir dès le 1^{er} janvier 2017. « Mais ce sera peut-être au 1^{er} janvier 2018. Nous ne souhaitons pas nous précipiter et nous prendrons le temps qu'il faut. »

Élisabeth PETIT.

Quel impact au quotidien ?

Que se passera-t-il, si le mariage entre les deux communes se concrétise ? « Au quotidien, ça ne changerait rien pour les gens », précise Michel Landelle. Le conseil municipal serait composé de l'ensemble des membres des deux conseils actuels, soit 15 pour Cré et autant pour Bazouges, et ce durant une

période transitoire, jusqu'aux prochaines élections municipales, en 2020. « Il y aurait une mairie déléguée à Bazouges et une autre à Cré ». Quid du nom de l'éventuelle future commune ? « Rien n'est arrêté. Mais nous tenons à conserver l'identité de chaque village ».

Cré-sur-Loir

■ **Conseil municipal**

Demande de subvention fonds de concours exceptionnel; Renouvellement de la ligne de trésorerie; Révision des tarifs des repas au restaurant

lement de la convention fourrière; Décision modificative budget commune; questions diverses.

Lundi 6 juin, 20 h 30, salle du conseil en mairie, 13, rue Charles-de-Gaulle.